



Le mot démocratie : la plus importante des fake news ?

5 JUN 2021 | PAR GERARD VOLAT | BLOG - LE BLOG DE GERARD VOLAT

En France, on ne vote jamais, on se contente d'élire, de déléguer notre pouvoir. Notre régime actuel, serait-il une réelle « démocratie » ? Entretien avec Bernard Solon dont les réponses s'attachent à démontrer l'imposture et le glissement sémantique du mot. Aujourd'hui, n'est-il pas urgent de changer d'imaginaire, de remettre les mots à l'endroit si l'on veut cesser de penser à l'envers ?

69 COMMENTAIRES | 59 RECOMMANDÉS | A + A-

Collectif de réflexion « Brave Soldat Cheveik » Mai 2021

LE MOT « DEMOCRATIE », le plus important des FAKE NEWS ?

Entretien avec Bernard Solon.

Les fake news ludent la loi. De « la terre est plate », « Les Américains ne sont jamais allés sur la lune » à « Hitler n'est pas mort, il cultive des tomates avec Elvis Presley en Amérique du Sud ». Au delà des annonces fantaisistes, selon vous, quel est le plus important des « Fake news » actuellement ?

Un fake, une infox qui existe, en fait, depuis plus de deux siècles, répandu dans tous les médias dominants et sauf quelques exceptions par de nombreux journalistes, politiciens, enseignants, profs de sciences politiques, politistes, constitutionnalistes... claironnent sans cesse que notre régime politique actuel, en France, serait une « démocratie ».

Mais on pourra opposer que ne sommes pas en « dictature » ?

C'est toujours une réflexion binaire, réductrice, primaire de « nos élites », incapables de compter jusqu'à trois. Ce n'est pas parce que notre régime n'est pas identique à celui de la Chine ou de la Corée du Nord qu'on doit le qualifier de « démocratie ».

Comment alors le nommer ?

En réalité, il s'agit d'une oligarchie élective, néolibérale ploutocratique à dérive autoritaire.

Pouvez-vous préciser ?

L'oligarchie, c'est quand le pouvoir est capté par quelques personnes, un petit groupe via des élections qui sont toujours biaisées. L'idéologie néolibérale capitaliste défend, également, le capitalisme financier, les profits à court terme, au service de la caste des plus riches qui dirigent la planète, en captant les ressources indûment et de façon irresponsable.

Vous ne craignez pas d'être taxé de « complotiste » ou de « populiste » en affirmant de tels propos ?

C'est toujours la méthode écoulée de la classe dominante pour disqualifier l'adversaire, le salir, le discréditer et le rendre inféquentable. « *calomniez, calomniez, il en restera toujours quelque chose* » selon le mot de Beaumarchais. C'est le « *reductio ad Hitlerum* », une méthode autoritaire mais qui fonctionne de moins en moins.

Avec l'élection, la population a quand même le choix ?

C'est une illusion. Qui peut encore croire que déposer un bulletin dans une urne en plastique transparente, une fois tous les cinq ans, fait du peuple « le souverain » ? C'est une fiction. Au contraire, le suffrage universel a été imposé contre la démocratie. Tout cela est très documenté mais n'est, malheureusement, pas enseigné sur les bancs de l'école.

Pouvez-vous préciser votre pensée ?

Le suffrage universel fonctionne d'abord comme un système qui musèle l'expression des conflits réels, frappe d'illicégitimité la parole vraiment rebelle et comme le souligne Philippe Braud* « *abolit tendancieusement le pluralisme politique. L'excessive valorisation du suffrage universel, circonscrit à l'arène politique, conforte une société toujours plus centralisée et plus programmée. Le suffrage universel consolide l'ordre établi parce que les classes dirigeantes ont colonisé l'opposition, rendant l'alternative dénuée de péris pour la structure globale de domination en place* ». Pour Jacques Rancière*, le système électoral « *fait de la représentation, la représentation des intérêts dominants et de l'élection, un dispositif destiné au consentement...* »

En quoi les élections sont-elles biaisées ?

De plusieurs façons. Déjà, l'article 4* de la Constitution de 1958 stipule que seuls « *les partis et les groupements politiques concourent à l'expression du suffrage* ». Cela entre en contradiction avec l'article 2, au chapitre « Souveraineté » où le principe est : « *Le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple* » selon la formule d'Abraham Lincoln. L'article 3 affirme lui que « *la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants* ». C'est donc une blague. Le peuple est simplement autorisé à déléguer le pouvoir à des représentants. Il ne gère pas ses propres affaires, il n'est pas autonome et ne peut même pas, contrairement à la Suisse, prendre seul, l'initiative de modifier par référendum les lois qui lui sont applicables. La souveraineté du peuple n'est donc ni nationale ni populaire. Elle est confisquée. En démocratie, il n'y a pas de délégation de pouvoir.

Mais le peuple peut contrôler ses représentants ?

Absolument pas. Les dés sont pipés d'entrée. L'article 27 de la constitution est formel : « *Tout mandat impératif est nul. Le droit de vote des membres du parlement est personnel* ». Cela signifie que l'on ne peut rien exiger de son député ou de son sénateur. Les parlementaires sont les représentants de la Nation et ne sont pas les mandataires de leurs électeurs. Les parlementaires tiennent donc leur pouvoir de la Constitution et non d'un contrat passé avec les électeurs. C'est une abstraction et une imposture. Le peuple est exclu.

Pourtant, les électeurs peuvent bien choisir entre des programmes et des candidats de tendances différentes ?

La consultation électorale n'est qu'une consultation interne à l'ordre établi, un arbitrage au sujet de quelques nuances concernant une même gestion des affaires. L'élection ne sert qu'à désarmer les citoyens qui sont hétéronomes, le contraire de l'autonomie. Ils ne décident de rien. C'est un peuple d'électeurs avec l'illusion de choisir le maître qu'il devra servir. Comme le souligne Jacques Rancière*, les élections « *assurent pour l'essentiel la reproduction, sous des étiquettes interchangeables, du même personnel dominant* ». Par ailleurs, tous les candidats ne partent pas sur la même ligne de départ et c'est toujours une des équipes les plus riches qui gagne.

L'argent pèse-t-il autant sur le résultat ?

C'est factuel. Les règles actuelles permettent à chacun de financer, chaque année, à hauteur de 7500 euros, une formation politique avec la déduction de 66 % ce qui revient à 2500 euros réellement payé, les 5000 euros restants, étant à la charge du contribuable, c'est à dire à la masse du peuple qui, elle, n'a pas les moyens de soutenir un candidat à cette hauteur. De plus, la loi permet un don par individu de 4600 euros lors d'une campagne électorale. Julia Cagé* donne l'exemple lors d'une année électorale comme en 2017, la possibilité pour un individu de « *consacrer jusqu'à 21 300 euros à la défense de ses intérêts politiques. Il suffit pour cela qu'il ait donné 7500 euros à un parti, plus 4600 euros à un candidat à l'élection présidentielle, 4600 euros à la campagne d'un candidat aux législatives, et 4600 euros pour les élections sénatoriales* ». Les plus riches financent ainsi leurs poulains et en attendent un retour sur investissement, la suppression de l'ISF par exemple. De son côté, la presse, détenue par des milliardaires, participe à une propagande ciblée faite d'articles, reportages complaisants, de couvertures photos de leur « champion ». De fait, un petit candidat n'a aucune chance d'arriver au pouvoir. Il y a rupture d'égalité. Les plus riches décident de tout et font les lois. Jean-Jacques Rousseau* avait une belle formule pour décrire la situation « *le riche tient la loi dans sa bourse* ».

Comment définir la démocratie ?

Le terme « démocratie » ne peut pas être polysémique. Il ne peut pas avoir plusieurs sens. C'est tout le problème d'un glissement sémantique qui galvaude le mot et le dénature. Il faut, tout d'abord, remonter à l'origine du mot et à la période de la Grèce antique, à Athènes*, au 6ème siècle avant notre ère où le mot « *demokratia* » apparaît. La démocratie, c'est le « *Kratos* » (pouvoir) direct de « *demos* » (peuple). C'est l'assemblée du peuple, « l'Eclésià », réunie environ quarante fois dans l'année, qui décide, amende et vote les lois. Il faut préciser que le principe central en démocratie, c'est le tirage au sort. L'élection, minoritaire et pour une seule année, était réservée, à Athènes, aux magistrats spécialisés dans la guerre ou la finance. Ils devaient rendre des comptes chaque année et pouvaient être révoqués à tout moment. C'est très différent des pratiques de nos élus actuels. Josiah Ober* souligne « *La Grèce classique n'était ni un Etat ni une nation; c'était une écologie sociale vivante, étendue, constituée de nombreuses cités-Etats indépendantes, autogouvernées par leurs citoyens. Même si les grecs n'ont jamais élaboré le concept de droits humains dans sa globalité, on leur doit néanmoins les notions classiques de liberté, d'égalité politique et de dignité civique* ».

Où mais c'était une autre époque...

Il ne s'agit pas de faire un copié - collé avec le régime athénien mais de s'en inspirer, notamment, sur les méthodes de contrôle des gouvernants, le non cumul de mandat, la reddition des comptes...

A l'époque athénienne, les femmes, les esclaves, et les étrangers n'étaient pas citoyens ?

Ce n'était certes pas parfait mais il ne faut pas faire d'anachronisme. Nous ne souhaitons pas rétablir l'esclavage. A Athènes, ceux qui étaient « citoyens », pouvaient amender, voter les lois et contrôler les magistrats. Aujourd'hui, en France, au 21ème siècle, nous ne sommes toujours pas des « citoyens ». Nous n'écrivons pas, nous ne votons pas les lois, ni même les décisions au niveau local. **En France, on ne vote jamais, on se contente d'élire, de déléguer notre pouvoir.** Sur le plan de la citoyenneté, même limitée et imparfaite, la société athénienne était plus progressiste que la nôtre. Les Athéniens ont réussi à dompter leur oligarchie pendant près de deux siècles, et il est crucial de tirer les leçons de cette expérience.

Pourtant, au moment de la révolution française, la monarchie est renversée et c'est bien la démocratie qui est instaurée ?

Absolument pas et c'est bien l'origine du mensonge, une forme de révisionnisme, de réécriture de l'histoire. C'est une imposture qui bafoue l'histoire et refuse la vérité. En 1792, les révolutionnaires renversent, certes, la monarchie, fondent une première république mais que font les constituants ? Ils remplacent la monarchie, cette aristocratie de droit divin par une aristocratie élective. Ils continuent la monarchie sous une forme républicaine, une république sans démocratie où les principes républicains sont constamment piétinés. La constitution de 1793, dite « montagnarde », plus sociale, comportant des principes démocratiques, portée par Robespierre, ne sera jamais appliquée et les « Droits de l'homme » resteront une abstraction.

En fait, les constituants mettent en place un système dit « représentatif », un système parlementaire où seule, une catégorie de la population, « les citoyens actifs », propriétaires et payant un impôt d'au moins 50 livres, auront les droits d'être députés. Sont exclus, également, les errants, les domestiques, les hommes de moins de 25 ans ainsi que l'ensemble des femmes. C'est le triomphe de la bourgeoisie d'affaires qui a instrumentalisé le peuple pour arriver à ses fins et instaurer une « oligarchie ». On peut constater que le principe républicain de liberté est sans cesse bafoué et de façon brutale.

Les constituants, lettrés, connaissaient pourtant bien « la démocratie » et l'histoire athénienne qui a duré près de deux siècles, période où les citoyens pauvres ont gouverné grâce à la procédure du tirage au sort. Mais les constituants de 1789, à l'image de l'Abbé Sieyès ou de Barnave, avaient une « haine de la démocratie ». Les références pullulent mais citons la phrase célèbre de Sieyès, le 7 septembre 1789, très éclairante* :

« Les citoyens qui nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet Etat représentatif; ce serait un Etat démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie n'appartient pas à la tradition démocratique, mais au libéralisme élitiste, celui de Benjamin Constant par exemple... »

On peut ainsi vérifier la volonté des pères fondateurs de tenir le peuple à l'écart de la politique grâce à l'élection qui produit un système de domination du grand nombre par un petit nombre. La promesse d'égalité démocratique n'est pas tenue, représentants élus et « représentés » ne sont pas sur un pied d'égalité. Dès lors, le bien commun est menacé, les élus servent des intérêts personnels au lieu de servir l'intérêt général.

Quelles sont les raisons de cette désinformation permanente ?

On peut parler de matraquage. Pour certains individus, il y a une ignorance, une question qu'ils ne se sont jamais posée. Pour d'autres, de la peur du peuple », de la « participation populaire » et d'une « tyrannie de la majorité », constamment redouée. Cependant, les journalistes, les intellectuels qui devraient éclairer la population, allouer la mèche et qui trahissent, trompent volontairement, se placent clairement dans le camp conservateur, réactionnaire, au service du capitalisme financier prédateur. Comme le dit Antoine Chollet* « *L'idée que chacun devrait pouvoir vaquer à ses occupations en déléguant les affaires politiques à un petit nombre de « responsables » n'appartient pas à la tradition démocratique, mais au libéralisme élitiste, celui de Benjamin Constant par exemple... »*

Pourquoi le mot « démocratie » est-il si important à vos yeux ?

Parce que sa définition erronée empêche de penser une « réelle démocratie », non falsifiée. Pourquoi aspirer à la « démocratie » aujourd'hui, puisque c'est soit-disant le régime idéal dans lequel nous vivons déjà, le paradis capitaliste de la surconsommation... Il n'existerait pas d'alternative. Nous sommes dans une impasse. L'imaginaire est bloqué. Et c'est toute la difficulté. Arrêter de réfléchir avec un logiciel venant toujours d'en haut et qui nous met sur des rails à voie unique n'est pas chose aisée.

Que faire pour redonner son vrai sens originel au mot « démocratie » ?

Selon Hegel « *c'est dans le mot que nous pensons* ». La lutte politique, c'est aussi une lutte pour l'appropriation des mots. Il existe deux options. Soit, on abandonne le mot à l'ennemi qui l'a confisqué en le détournant et en faisant un « *étendard, un slogan, une preuve de civilisation, la feuille de vigne idéale* » comme l'explique Kristin Ross* et on décide d'en créer un nouveau. Soit, on combat et on fait un travail collectif de désinstitution du mot pour le réhabiliter et lui redonner sa valeur émancipatrice. « *La corruption de la cité commence avec celle des mots* » nous dit Platon. Afin de lutter contre ce cauchemar « orwellien », c'est un devoir de remettre les mots à l'endroit pour ne pas penser à l'envers.

Voyez-vous un espoir de changement ?

La crise de l'oligarchie et de la « fausse représentation » est de plus en plus prégnante. De nombreux mouvements militants en faveur d'une « première démocratie », pour un RIC constituant* (Référendum d'initiative Citoyenne) existent et se structurent comme le « mouvement constituant populaire »(MCP) qui s'organise aux échelons national, régional, départemental et local. Des associations comme «Emanciper*» proposent des outils d'autodéfense intellectuelle, de compréhension et d'action. Il y a, aujourd'hui, une prise de conscience de la nécessité impérieuse de changer de constitution afin d'établir de nouvelles règles, de nouvelles lois que le peuple doit se donner lui-même. C'est, d'ailleurs, une des conditions de la liberté. Comme l'affirme Jean-Jacques Rousseau* « *Obéir à des lois qu'on s'est prescrites est liberté* ». C'est la condition si l'on veut fonder un nouveau contrat social et aller vers un monde nouveau et plus juste.

Quelles modalités imaginez-vous pour ce changement de constitution?

Afin d'éviter des effets pervers possibles comme cela pourrait advenir prochainement au Chili*, la solution réside dans un tirage au sort intégral des constituants qui « *permet d'obtenir un échantillon représentatif de la population, ce qui n'est pas le cas à l'Assemblée nationale ni au Sénat, qui comptent beaucoup d'avocat et de médecins mais aucun ouvrier* ». Les personnes tirées au sort, à l'image de celles ayant participé à la convention citoyenne pour le climat, travailleront à l'écriture de nouveaux articles de la constitution après débats contradictoires, rencontres, réflexions. Dans un second temps, les nouveaux articles seront soumis un par un ou par groupes d'articles à la population via un référendum.

Comment obtenir ce changement dans le cadre d'une 5ème république verrouillée par les partis ?

Aujourd'hui, nous devons, collectivement sortir de ce coma politique, devenir des citoyens. « *Le citoyen est celui qui estime que tout ce qui est politique le regarde. Il est celui qui pense, à raison, que les affaires politiques sont les siennes* »*.

En 2021, seule, une formation politique* propose un changement de constitution. Il faut absolument éviter que des élus y participent car selon la formule maintenance popularisée « *Ce n'est pas aux hommes au pouvoir d'écrire les règles du pouvoir* ». Notre aliéination collective est un choix, pas une fatalité.

Lectures* :

Le suffrage universel contre la démocratie, Philippe Braud, PUF, 1980

La haine de la démocratie, Jacques Rancière, La Fabrique, 2005

Constitution de la République française, Ferdinand Mèlin-Soucramaniens, Daloz, 2019

Le citoyen dans la Grèce Antique, Claude Mossé, Nathan, 1995

La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène, M.H Hansen, Belles Lettres,1993

L'élan démocratique dans l'Athènes ancienne, Jacqueline de Romilly, De Fallois, 2005

L'énigme grecque, Josiah Ober, La Découverte, 2017

Nous ne sommes pas en démocratie, Etienne Chouard, La relève et la Peste, 2017

Notre cause commune, Etienne Chouard, Max Milo, 2019

La peur du peuple, Francis Dupuis-Déri, Lux, 2016

Démocratie, Histoire politique d'un mot, Lux, 2013

Démocratie, dans quel état ? Démocratie à vendre, Kristin Ross, La fabrique, 2009

Du contrat social, Jean-Jacques Rousseau, GF-Flammarion, 1992

La démocratie, Textes choisis par Bruno Bernardi, GF-Flammarion,1999

Domaines de l'homme, « La polis grecque et la création de la démocratie » C.Castoriadis, Le Seuil, 1986

Jalons vers un monde possible, Thomas Coutrot, Le Bord de l'eau, 2010

Défendre la démocratie directe, Antoine Chollet,Presses polytechniques et universitaires romandes, 2011

Modestes propositions aux grévistes, Raoul Vaneigem, Verticales / Le Seuil, 2004

Le prix de la démocratie, Julia Cagé, Folio Gallimard, 2019

RIC, le référendum d'initiative citoyenne expliqué à tous, Raul Magni-Berton, Clara Egger,Fyp, 2019

Au Chili le pari de la Constitution, Franck Gaudichaud, Le Monde diplomatique, p 9, Avril 2021

Quelle légitimité démocratique pour le tirage au sort ?, Dimitri Courant, La Croix l'Hebdo,p.30 2021

Citoyen, 100 mots pour se comprendre, Robert Redeker, Le Bord de l'Eau, p 30, 2014

Les Cahiers de l'Avenir en commun n°1, France Insoumise, Le Seuil, 2021

Site : www.emanciper.org

emanciper@riseup.net

Le Club est l'espace de libre expression des abonnés de Mediapart. Ses contenus n'engagent pas la rédaction.

FAVORI

Partager

RECOMMANDÉ

Tweet

ALERTE

RIPRIMER

LAUTEUR-E



Écrivez dans Mediapart



Vous aussi participez dans le Club de Mediapart à travers votre blog

En savoir plus

LE BLOG

SUIVI PAR 7 ABONNÉS

Le blog de gerard volat **SUIVRE**

MOTS-CLÉS

AUTONOME - CAPITALISTE - CONSTITUTION
- CONSTITUTIONNALISTES - DÉLÉGATION - DÉMOCRATIE
- DICTATURE - ILLUSION - NÉOLIBÉRAL - OLIGARCHIE
- PLOUTOCRATIE - POLITICIENS - RÉFÉRENDUM

LE FIL DU BLOG

Le mot démocratie : la plus importante des fake.news.2

5 JUN 2021 | PAR GERARD VOLAT

Par un véritable service public du théâtre, contre une politique de discrimination

17 MARS 2021 | PAR GERARD VOLAT

Sommes-nous en démocratie.2

10 JUIN 2013 | PAR GERARD VOLAT

CIMJULS ET TROMPERIE

14 NOV 2012 | PAR GERARD VOLAT

MANIFESTE DES ARTISTES ATERRÉS

1 NOV 2012 | PAR GERARD VOLAT

DANS LE CLUB

IGF : l'élite de l'administration préfère servir les intérêts privés

5 JUN 2021 | PAR AMITIE ENTRE LES PEUPLES

(8) Notre biais cognitif de conformité est l'ennemi intime de notre propre vérité

15 MAR 2021 | PAR CHRISTOPHE VIDALSI

Togo : Faure Gnassingbé chef d'orchestre d'un Etat, voleur des droits du peuple

9 NOV 2021 | PAR PAVANIOS FABREGAT

DANS LE JOURNAL

Israël : anatomie d'une démocratie à la dérive

4 JUN 2021 | PAR FABRIEN ESCALONA

Loi antiterrorisme et renseignement : haro sur la Constitution à l'Assemblée

3 JUN 2021 | PAR JÉRÔME HOURDEAUX

Nouvelle-Calédonie : l'État pousse pour un référendum fin 2021

2 JUN 2021 | PAR JULIEN SARTRE

LE FIL DU CLUB

UNE DU CLUB →

'l'Affaire du dou dou perdu' un ouvrage jeunesse d'André Bouchard

15 JUN 2021 | PAR CÉDRIC LÉPINE

Règlement

15 JUN 2021 | PAR RENÉ THIBAUD

l'au-La une du jour est la réforme du financement des Retraites "à l'équilibre".

15 JUN 2021 | PAR ALAIN SAÛCHE

LE FIL DU JOURNAL

UNE DE MEDIAPART →

En Nouvelle-Aquitaine, les partis de gauche assument leurs différences

15 JUN 2021 | PAR JÉRÉMY JEANTET

Une directrice d'école accusée de racisme et de maltraitance maintenue à son poste

15 JUN 2021 | PAR DAVID PERRONIN

L'Institut national de la consommation en danger

15 JUN 2021 | PAR LAURENT MAUDOUT